

Mise à jour de vos prix

FLX06900242300263-07RMED01

**SOC EXPLOITATION DU MAS BROCHU-SEMABRO
CHEMIN FREDERIC MANNONI
13150 TARASCON**

MARSEILLE, le 10/03/2022

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de faire confiance à EDF pour la fourniture en électricité de votre(vos) site(s) et nous vous en remercions. Dans la facture ci-jointe, vous constaterez que **les prix applicables à votre consommation d'électricité ont diminué à compter du 1^{er} janvier 2022**. A travers ce courrier, nous souhaitons vous aider à mieux comprendre cette évolution et celles à venir :

Mise à jour des prix de votre contrat d'électricité

Les prix de l'électricité sur tous les marchés européens connaissent des hausses historiques ces derniers temps : le prix d'achat moyen de l'électricité est ainsi passé de 50€/MWh en janvier 2021 à plus de 400€/MWh durant les dernières semaines de 2021.⁽¹⁾

Toutefois, **avec votre Contrat Garanti d'EDF vous bénéficiez de prix garantis⁽²⁾ qui vous protègent de ces variations du marché sur la durée de votre engagement initial** (36, 24 ou 12 mois).

Vos prix de l'électricité n'évolueront qu'à la reconduction de votre contrat et seront alors garantis pour une nouvelle période de 12 mois.

Concernant la baisse de vos prix au 1^{er} janvier 2022, celle-ci résulte de l'évolution des coûts induits par des **dispositifs réglementaires** applicables à la fourniture d'électricité : nous vous faisons ainsi bénéficier de la baisse des coûts liés au mécanisme de Capacité et aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE, pour les clients tertiaires) pour l'année 2022.⁽³⁾

Évolution des taxes

Par ailleurs, la Loi de Finances pour 2022 prévoit une **baisse de la CSPE** (Contribution au Service Public de l'Électricité, également appelée **TICFE**).

Dans son communiqué du 13 janvier, le gouvernement a précisé que la TICFE sera abaissée, à compter du 1^{er} février 2022 et pour un an, à son niveau minimum prévu par le droit européen. Ainsi **le montant nominal de cette taxe passe de 23,6 €/MWh⁽⁴⁾ en 2021 à 0,5 €/MWh pour les entreprises (> 36 kVA) et de 25,8 €/MWh⁽⁴⁾ en 2021 à 1 €/MWh pour les « autres personnes »** (résidentiels, professionnels...), ce qui va entraîner une **baisse de votre facture d'électricité Hors TVA.**⁽⁵⁾

Nous vous remercions à nouveau de votre confiance et restons à votre écoute,

Votre interlocuteur commercial EDF



⁽¹⁾ Prix d'achat moyen de l'électricité pour l'année de livraison 2022, prix disponibles sur www.eex.com

⁽²⁾ Hors évolution des coûts induits par la réglementation en application des Conditions Générales de Vente et hors évolution du Tarif d'Utilisation des Réseaux de Distribution. L'abonnement et le prix du kWh seront majorés de plein droit du montant des taxes, impôts, charges ou contribution de toute nature supportés par EDF au titre du contrat.

⁽³⁾ Retrouvez plus d'informations sur les pages Capacité et CEE du site EDF <https://www.edf.fr/entreprises/mecanisme-de-capacite> et <https://www.edf.fr/entreprises/le-dispositif-cee-les-cles-pour-tout-comprendre>

⁽⁴⁾ Ce montant intègre la Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité (TDCFE) qui a fusionné avec la CSPE au 1^{er} janvier 2022 ; les montants affichés ne tiennent pas compte d'un éventuel tarif réduit dont vous pourriez bénéficier.

⁽⁵⁾ Retrouvez plus d'informations sur les pages Taxes du site EDF <https://www.edf.fr/entreprises/la-cspe-au-1er-janvier-2022> et <https://www.edf.fr/entreprises/taxes-et-contributions-sur-l-electricite-au-1er-janvier-2022>



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

RC PME - Professionnels - Collectivités

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 20248
13344 MARSEILLE CEDEX 15

Par internet

e-mail : edfentreprises-mediterranee-11@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

0 810 333 633

Service 0,05 €/min
+ prix appel

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 9444551786
Compte commercial : 1-ASMUGH4

Votre contrat

Offre électricité : Pack Performance

Nom du client

SOC EXP DU MAS BROCHU-SEMABRO

Lieu de consommation

Référence acheminement : 50097925375385
CHEMIN FREDERIC MANNONI
13150 TARASCON

FLX06900242300263-07RMED01

SOC EXPLOITATION DU MAS BROCHU-SEMABRO
CHEMIN FREDERIC MANNONI
13150 TARASCON

Facture du 10/03/2022

n° 10145587573



Electricité

Montant Hors TVA	342,77 €
Montant TVA (payée sur les débits)	68,55 €

Facture TTC

411,32 €

Montant total à payer (TTC)

411,32 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 10,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 10/04/2022 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de
à partir du :

411,32 €

25/03/2022

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00064165901 XX



SOC EXP DU MAS BROCHU-SEMABRO

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facture du 10/03/2022 n° 10145587573

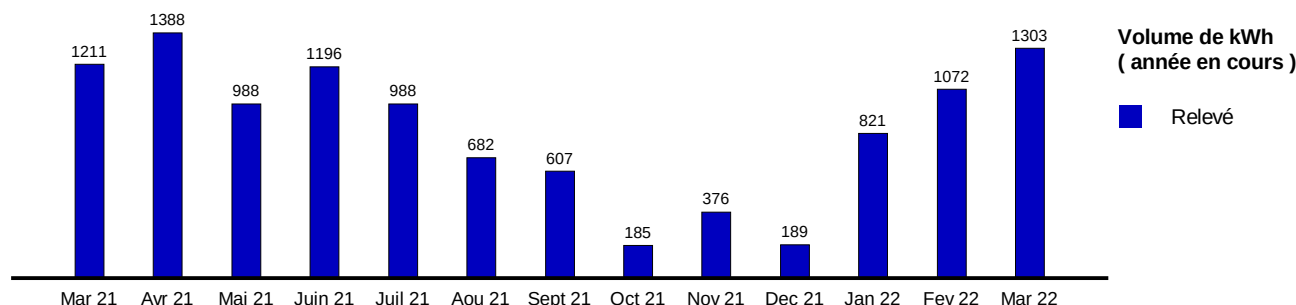
Données contrat

Pack Performance
Réf. de votre contrat 1-ASMQ7EW
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 03/10/2019
Venant à échéance le 02/10/2022

Données Point de Livraison

CHEMIN FREDERIC MANNONI 13150 TARASCON
Réf Acheminement Electricité : 50097925375385

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité			156,77 € HT		
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/03/2022 au 31/03/2022		32,50 €/mois	32,50 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 1 303 kWh	Prix unitaire HT	124,27 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/02/2022 au 08/03/2022	1 013 kWh	10,323 c€/kWh	104,57 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/02/2022 au 08/03/2022	290 kWh	6,794 c€/kWh	19,70 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)					136,86 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT			Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 09/02/2022 au 10/03/2022			-15,19 €		20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 09/02/2022 au 08/03/2022	28.000 c.j	50.63 c€/c.j	14,18 €		20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 09/03/2022 au 07/04/2022	30.000 c.j	50.63 c€/c.j	15,19 €		20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 09/02/2022 au 10/03/2022			-19,31 €		20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 09/02/2022 au 08/03/2022	28.000 p.j	64.36 c€/p.j	18,02 €		20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 09/03/2022 au 07/04/2022	30.000 p.j	64.36 c€/p.j	19,31 €		20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 09/02/2022 au 10/03/2022	PS pondérée : 48 kW		-45,81 €		20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 09/02/2022 au 08/03/2022	1344.000 kW	3.18 c€/kW	42,75 €		20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 09/03/2022 au 07/04/2022	1440.000 kW	3.18 c€/kW	45,81 €		20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 09/02/2022 au 08/03/2022	1013.000 kWh	5.15 c€/kWh	52,17 €		20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 09/02/2022 au 08/03/2022	290.000 kWh	3.36 c€/kWh	9,74 €		20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 09/02/2022 au 08/03/2022	0.000 kWh	2.28 c€/kWh	0,00 €		20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 09/02/2022 au 08/03/2022	0.000 kWh	1.80 c€/kWh	0,00 €		20,00 %
Durée de dépassement	du 09/02/2022 au 08/03/2022	0.000 h	1029.00 c€/h	0,00 €		20,00 %

Services			29,17 €	HT
				Taux de TVA
Abonnement 03/22 SuiviConso			29,17 €	20,00 %
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)					19,97 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA			Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 09/02/2022 au 08/03/2022	1 303 kWh	0,05000 c€/kWh	0,65 €		20,00 %
Taxe Communale sur la Conso Finale Electricité	du 09/02/2022 au 08/03/2022	1 303 kWh	0,22100 c€/kWh	2,88 €		20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 09/02/2022 au 09/03/2022	74.95	21.93 %	16.44 €		20.00 %

Total Hors TVA pour ce site			342,77 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	68,55 €	
TVA à 20,00%		342,77 €	68,55 €	
Total TTC pour ce site			411,32 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 041736004376 Type de compteur : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 48

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver 48
Opérateur Heures creuses hiver 48
Opérateur Heures pleines été 48
Opérateur Heures creuses été 48

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Heures Pleines Hiver	5521 le 09/02/2022	6534 le 08/03/2022	du 09/02/2022 au 08/03/2022 : Heures Pleines Hiver	15
Heures Creuses Hiver	2096 le 09/02/2022	2386 le 08/03/2022	du 09/02/2022 au 08/03/2022 : Heures Creuses Hiver	4



SOC EXP DU MAS BROCHU-SEMABRO

Détail de votre facture du 10/03/2022 n° 10145587573

Données contrat

Pack Performance
Réf. de votre contrat 1-ASMQ7EW
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 03/10/2019
Venant à échéance le 02/10/2022

Données Point de Livraison

CHEMIN FREDERIC MANNONI 13150 TARASCON
Réf Acheminement Electricité : 50097925375385

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Heures Pleines Eté	11176 le 09/02/2022	11176 le 08/03/2022	du 09/02/2022 au 08/03/2022 : Heures Pleines Eté	0
Heures Creuses Eté	2806 le 09/02/2022	2806 le 08/03/2022	du 09/02/2022 au 08/03/2022 : Heures Creuses Eté	0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Taxes Electricité : conformément à la réglementation, le tarif de la CSPE évolue en date du 1er janvier 2022. La CSPE intègre désormais l'ancienne part départementale de la TCFE. Pour en savoir plus veuillez consulter notre site EDF Entreprise

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2020 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 74,5% nucléaire, 17,1% renouvelables (dont 7,2% hydraulique, 5,9% éolien, 2,3% solaire, géothermie 1,1% et 0,5% Biomasse), 7,7% gaz, 0,4% pétrole, 0,3% charbon.

Origine 2020 de l'électricité des offres EDF 100% énergie renouvelable (certifiée par des garanties d'origine sans engagement de provenance) : 98,2% hydraulique (97,8% France dont 0,5% enchères, 0,2% Allemagne, 0,1% Suisse), 1,5% biomasse enchères France, 0,3% éolien France.

Si votre option énergie renouvelable est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des deux mix ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2020 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

